

ECONOMIE 09 – LE CHÔMAGE : MESURE, CARACTÉRISTIQUES ET CAUSES

1. DÉFINITION ET MESURE DU CHÔMAGE

A - QUI EST CHÔMEUR ?

Est au chômage toute personne qui peut et veut travailler, mais ne trouve pas d'emploi. C'est le nombre des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), publié chaque mois par l'ANPE, qui est le plus couramment utilisé pour suivre l'évolution du chômage.

B – COMBIEN Y A-T-IL DE CHÔMEURS ?

Le nombre de chômeurs a considérablement augmenté en France, passant de moins de 200 000 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) au début des années 1960 à plus de 3 millions en 1997, avant de connaître une forte diminution à partir de cette date et de se situer aux alentours de 2 200 000 en 2000, puis de remonter à plus de 2 300 000 en 2006. Il a ensuite baisser à nouveau jusqu'en 2008 (moins de 1 900 000 demandeurs d'emploi en avril 2008) avant de repartir à la hausse très rapidement à la suite de la crise bancaire et financière de septembre 2008 et de la récession qui l'a suivie. La quasi-totalité des pays industrialisés, après avoir connu une forte augmentation du chômage dans le dernier quart du XXe siècle, subissent les mêmes conséquences de cette crise de septembre 2008.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DU CHÔMAGE

A – LE PROFIL DU CHÔMEUR EN FRANCE

Le chômage a frappé toutes les catégories de la population active, mais certaines plus que d'autres : les jeunes et les femmes en particulier. Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus important que celui des adultes, quel que soit le sexe. De plus, les jeunes sont les premiers concernés par le développement des emplois précaires : contrats à durée déterminée, intérim. Le taux de chômage des femmes est toujours largement supérieur à celui des hommes, quelle que soit la tranche d'âge.

B – CHÔMAGE ET NIVEAU DE QUALIFICATION

Les titulaires des diplômes les plus élevés sont favorisés dans la recherche d'un premier emploi. Pour les personnes qui ont déjà travaillé, le taux de chômage décroît avec l'élévation du niveau de qualification : 10,7 % des ouvriers étaient au chômage en 2008, contre 3,3 % des cadres supérieurs.

C – LA DURÉE DU CHÔMAGE

La durée d'inscription des demandeurs d'emploi à l'ANPE s'est allongée régulièrement depuis 1975. Le pourcentage de chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an est passé de 35,2 % en 1990 à 40,4 % en 2007. Cette augmentation du chômage de longue durée est un indice de la difficulté croissante qu'éprouvent les chômeurs à retrouver un emploi malgré l'amélioration du marché du travail, quand le temps passé au chômage augmente.

3. LES CAUSES DU CHÔMAGE

A– LES CAUSES ÉCONOMIQUES DU CHÔMAGE

1. Le progrès technique et l'évolution de la productivité

À court terme, le progrès technique engendre du chômage. Il a, en effet, permis aux entreprises d'améliorer leur productivité et leur compétitivité en remplaçant massivement des hommes par des machines (substitution du capital au travail).

Mais à long terme, le progrès technique est une incontestable source de progrès économique et social. Il permet le développement de la production et de la consommation (en particulier de produits nouveaux plus performants) et l'élévation du niveau de vie. Depuis la révolution industrielle, à la fin du XVIIIe siècle, le progrès technique a supprimé de nombreux emplois ; mais il en a créé en plus grand nombre, de surcroît moins pénibles et plus qualifiés. Il a surtout permis de réduire très fortement la durée du travail.

2. La crise économique et le ralentissement de la croissance

Depuis 1973, la crise économique a réduit le rythme de la croissance. Ce ralentissement a entraîné une augmentation du chômage (fermetures d'entreprises, licenciements pour cause économique...). De plus, craignant de ne pas vendre en raison de la faiblesse de la consommation, les chefs d'entreprise ont fréquemment cessé d'embaucher.

Par ailleurs, pour maintenir la compétitivité des entreprises face à une concurrence accrue, on a fréquemment privilégié une croissance reposant sur des investissements de productivité qui ont entraîné des suppressions d'emplois supplémentaires.

La corrélation entre croissance économique et chômage est évidente : le ralentissement de la croissance économique explique pour une large part la forte augmentation du chômage de 1973 à 1997. La baisse du chômage de 1997 à 2001, puis en 2007-2008 correspond à une reprise de la croissance économique. Avec le ralentissement de la croissance de 2001 à 2006, le chômage a repris sa progression. Et, surtout, la nouvelle crise économique, née de la crise bancaire et financière de septembre 2008, a entraîné une récession source d'une rapide augmentation du chômage...

3. Les délocalisations d'entreprise et la concurrence des pays en développement (PED)

Les pays en développement, en exportant leurs productions à bas prix, ont mis à mal certaines industries (textile, habillement, chaussure, horlogerie) dans les pays développés.

De plus, de nombreuses entreprises (Adidas, Nike, Swatch, Philips ...) ont délocalisé leur production des pays développés vers ces pays à faible coût de main-d'œuvre. Les progrès des télécommunications et des transports ont entraîné une extension de ce procédé au secteur tertiaire (développement du télétravail à l'étranger) et aux emplois hautement qualifiés.

Toutefois, à ce jour, nous avons gagné plus d'emplois à commercer avec les pays en développement que nous n'en avons perdu. Par ailleurs, ces échanges ont permis à des pays pauvres de créer des emplois et, parfois, d'élever leur niveau de vie. Malheureusement, dans certains de ces pays, les conditions de vie des salariés des entreprises sous-traitantes sont restées misérables.

Cependant, l'avantage des pays développés sur les pays en développement ne tient qu'à une avance technologique qui ne sera peut-être pas facile à maintenir.

B – LES CAUSES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES DU CHÔMAGE

1. L'évolution démographique

En France, l'évolution démographique a entraîné une rapide augmentation de la population active depuis le début des années 1970. Conséquence du baby-boom des années 1945-1965, de nombreux jeunes se sont présentés sur le marché du travail, alors que les salariés nés pendant le déclin démographique de la première moitié du XXe siècle étaient peu nombreux à partir en retraite. La population active a ainsi augmenté, en moyenne, de 100 000 personnes par an, aggravant ainsi le chômage. Cette tendance s'est inversée depuis 2006, mais sans effets spectaculaires sur les chiffres du chômage : la population en âge de travailler ne devrait diminuer, d'ici à 2034, que de 40 000 actifs par an, en moyenne.

2. Le développement du travail féminin

La diminution du nombre des naissances, la simplification des tâches ménagères, la recherche d'un second salaire permettant d'accroître la consommation, sont les principaux facteurs qui ont conduit de plus en plus de femmes à rechercher un emploi depuis le début des années 1970. Il est permis d'y voir un progrès de notre société.

3. Le chômage d'incohérence

Des offres d'emploi ne trouvent pas preneurs malgré le nombre élevé de chômeurs. Il s'agit souvent d'activités manuelles où les conditions et, parfois, le peu d'intérêt du travail découragent les éventuels candidats. La dévalorisation du travail manuel engendre donc un gaspillage de nombreuses possibilités d'emploi. Il s'agit aussi, à l'inverse, d'emplois pour lesquels les entreprises ne trouvent pas les salariés présentant les qualifications requises.

C – LES RIGIDITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

On appelle « rigidités du marché du travail » les obstacles au libre fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande sur ce marché du travail introduits par le Code du travail : procédures de licenciement trop longues et trop complexes, SMIC, etc. Pour les libéraux, il s'agit là d'une cause du chômage. En effet, selon ces derniers, de nombreux chefs d'entreprise renoncent à embaucher par crainte de ne pouvoir licencier en cas de baisse d'activité ou de devoir payer les salariés recrutés au-dessus de leur productivité marginale.

Employeurs et salariés sont évidemment en désaccord sur ce sujet :

- les employeurs réclament plus de flexibilité sur le marché du travail pour pouvoir adapter leurs effectifs et le niveau des salaires aux fluctuations de leur activité,
- les salariés souhaitent évidemment, à l'inverse, des garanties sur la stabilité de leur emploi et sur un niveau minimal de salaire.

IV. LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHÔMAGE

Les économistes distinguent différentes formes de chômage, en particulier les suivantes

- *chômage conjoncturel* : chômage résultant d'un ralentissement de l'activité économique,
- *chômage structurel* : chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie (déclin d'activités traditionnelles, inadéquation des qualifications, etc.),
- *chômage frictionnel* : en situation de plein emploi, chômage d'adaptation lié à la période de transition entre deux emplois. Ce type de chômage ne pourra jamais disparaître (niveau de chômage incompressible).